L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : http://echodesaintpierre.voila.net

Mensuel gratuit **N° 272 avril 2015**

L'habitat participatif : une formule innovante

En 2012, Brest Métropole Océane lance un appel à manifestation d'intérêt pour une nouvelle forme d'habitat nommé parfois « groupé », « coopératif », « solidaire » ou encore « participatif ». Delphine Riché, coordinatrice enfance à la MPT de Saint-Pierre s'est lancée dans un projet de ce type sur le quartier. Elle souhaite nous le faire découvrir.

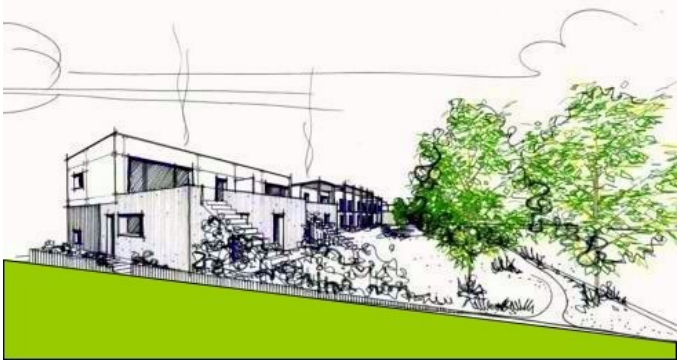

L'Écho : Delphine, peux-tu nous décrire brièvement ce type d'habitat ?

Delphine : avant l'appel à manifestation de Brest Métropole Océane, je ne savais pas en quoi consistait un habitat participatif. Toutefois, j'ai très vite apprécié le côté entraide et solidarité de ce projet. En effet, un habitat participatif est issu de la volonté d'un groupe de citoyens à concevoir, construire, gérer, habiter et faire vivre au quotidien ce lieu. Il est constitué d'un ensemble de logements privatifs et de parties communes. Chaque famille dispose d'un habitat privé et bénéficie d'espaces comme le jardin ou la salle à manger qui sont mis en commun.

L'Écho : quelles sont tes motivations ?

Delphine : ce projet d'habitat participatif révèle énormément d'aspects positifs, autant pour les familles que pour la communauté. Il s'insère dans une démarche de développement durable, il permettra de limiter les coûts de fonctionnement, d'entretien, ou de développer des filières locales. La volonté de ce type de projet, c'est de construire un lieu de vie, d'établir des liens solidaires entre habitants de cet espace et aussi avec ceux de l'extérieur ; c'est un moyen pour participer à la vie de quartier. Par exemple, si une association a besoin d'une salle pour une réunion, on peut lui proposer l'une des pièces communes de l'habitat. De plus, on pourra y retrouver une véritable mixité sociale et générationnelle.

L'Écho : comment coopte-on les autres familles pour que le vivre ensemble soit au rendez-vous ?

Delphine : tout d'abord, pour bénéficier d'un accompagnement au dispositif par BMO sur l'habitat participatif, mon mari et moi nous nous sommes rapprochés d'autres familles pour créer une association : la catiche des villes. Cet intitulé n'a pas été choisi par hasard. Il s'agissait de faire un clin d'œil au mouvement des castors*, la catiche faisant référence à l'habitat des loutres.

Ensuite, avec ces familles nous avons mis en place une charte pour renforcer les statuts de l'association. Chaque famille doit donc être en parfait accord avec les valeurs de la charte qui constituent la base de notre projet.

L'Écho : où en est votre projet à ce jour ?

Delphine : bien que la trame du projet soit déjà bien définie, celui-ci peut évoluer et s'adapter en fonction des besoins avec l'arrivée de nouvelles familles.

Si le programme se déroule comme convenu, les travaux devraient commencer en 2016, dans la ZAC de la Fontaine Margot, derrière le collège de Kérourien.

Il est encore possible d'accueillir 5 familles de plus pour ce projet, alors n'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressé en envoyant un mél à lacatichedesvilles@gmail.com

**castors : ce mouvement né dans les années 50-70 regroupe des personnes rassemblées dans différentes villes de France, autour d'expériences d'auto-construction coopérative fondées sur le principe de l'apport-travail. Le travail collectif, effectué pendant les heures de loisirs, vient pallier l'incapacité des personnes ainsi associées à financer l'achat ou la construction d'un logement.*

Christy

La scolarisation des enfant du voyage

De nombreux Français ont fait le choix de vivre et de travailler en famille, tout en se déplaçant. L'itinérance implique un *mode de vie* et la famille doit s'adapter au rythme de la profession des parents. C'est leur choix, leur *façon de vivre*, leur identité : ce sont " les gens du voyage ".
Ouverte en 1994, l'aire de Kervallan, avenue de la 1ère DFL, route du Conquet, est un lieu d'accueil adapté aux gens du voyage (35 emplacements d'au moins 150 m²).

La scolarisation des enfants ?

L'Écho de Saint-Pierre souhaitait se pencher sur ce sujet. Afin d'approcher au plus près de la réalité, nous nous sommes référés à divers articles (sources Internet Ville de Brest).

Les principes généraux de scolarisation

Les gens du voyage sont français à part entière.
Le droit commun s'applique en totalité pour eux et ne fait pas l'objet de règles spécifiques. Quelles que soient la durée et les modalités de stationnement, les enfants ont le droit à la scolarité. Celle-ci est obligatoire de 6 à 16 ans. L'école est le principal vecteur de socialisation et d'épanouissement. Avoir envie de savoir **lire**, **écrire**, **compter**…

L'arrivée sur l'aire d'accueil

A leur arrivée, un livret d'accueil leur est remis. Ils peuvent y trouver toutes les adresses, telles que administrations, mairies, écoles... Certaines familles connaissent déjà les lieux et inscrivent leurs enfants aux écoles Prévert ou Jean De La Fontaine, qui se situent au plus près.

La maternelle

Possible à partir de 3 ans, celle-ci n'est pas obligatoire. Bien qu'elle constitue le socle éducatif de l'école primaire, les mères préfèrent garder leurs " petits " avec elles.

L'école primaire

Souvent les enfants arrivent en CP sans avoir connu la maternelle et la différence de niveau avec les sédentaires pose problème. Des enseignants " ressources " à Prévert ont pour mission le soutien scolaire des enfants du voyage. Une classe d'adaptation pour les 6-9 ans est en place.

L'école secondaire

En secondaire (+ de 12 ans), les enfants peuvent avoir recours au CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) ou bien s'inscrire au collège de Kéranroux. Le livret scolaire facilitant la cohérence du niveau de classe et la régularité de leur scolarité, il est plus aisé de les recadrer, de les suivre d'une année sur l'autre et ainsi les faire progresser. Cependant les résultats restent limités, les parents ne pouvant leur apporter une aide efficace.

Le fait de déménager souvent a des impacts sur la scolarité

Il y a une cassure à chaque fois. Il faut se familiariser à nouveau avec le lieu, les enseignants, les copains, reprendre confiance en soi. L'absence de continuité dans le temps et la succession de méthodes engendrent des difficultés majeures.

Quels métiers exercent-ils plus tard ?

Ils sont de plus en plus auto-entrepreneurs : ventes sur les foires et marchés, entretien des espaces verts, débroussaillage, récupération de métaux, travaux agricoles saisonniers... Ils s'orientent aujourd'hui vers les métiers du ravalement, de la taille des haies... Ayant les bases pour gérer une entreprise, bien souvent familiale, ils trouvent facilement du travail, ils ne connaissent pas le chômage. Ils peuvent se faire accompagner si besoin dans leurs démarches administratives.

La scolarisation de ces enfants : un enjeu pour la Ville de Brest

L'axe N°1 pour cette année est le projet du centre social de Kervallan, comprenant le réseau scolarisation des enfants du voyage (allonger leur scolarité et l'ensemble de leur parcours scolaire) ainsi que le droit commun, en partenariat avec l'éducation nationale et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Ville de Brest.

Martine

Suzanne, la brodeuse d'or

Née en 1926, Suzanne qui habite Saint-Pierre, a passé sa vie à broder des ornements pour des costumes militaires à la demande (galons, écussons...) Elle utilisait des fils d'or, et nous raconte son métier.

Le "métier" de Suzanne

Brodeuse d'or, quel nom ronflant ! C'est comme ça qu'on m'appelait. Cette vocation, si l'on peut dire, m'a été donnée par une vieille tante dont c'était le métier depuis la guerre 14-18. Cette bonne tante m'a donc enseigné l'art de la couture dans les années 44-45. Elle habitait le quartier des Quatre-Moulins où moi-même et ma famille étions réfugiés, à cette époque, car notre maison de Kernabat était durement sinistrée, proximité donc pour cet enseignement.

Oui ! Mais il fallait bien vivre

En effet, il fallait une activité reconnue pour pouvoir prétendre aux tickets d'alimentation, en usage jusqu'en 1950 environ. Je ne pouvais donc me contenter de cette situation, tout en étant chez mes parents. Me voici donc placée chez Dirou, tailleur aux Quatre-Moulins, en apprentissage non rémunéré, pendant une année.

Pour mes vingt ans, j'étais brodeuse

Le travail je l'ai obtenu par l'intermédiaire de ma tante également. Tout d'abord chez Hébert, puis à l'Élégant marin, à côté des Dames de France, puis encore chez le chapelier Yves (Marrec) très connu et apprécié. Mon travail : les écussons des casquettes militaires, officiers-mariniers, officiers subalternes et supérieurs, tous les insignes de bras des spécialités y compris les matelots et quartiers-maîtres (fil rouge) et même les ancres de bérets… toute la gamme quoi ! Un commissaire galonné qui allait se marier en a même profité (l'uniforme étant de mise pour la cérémonie). Le chapelier Bara fait ensuite appel à mes services. J'accepte… Par la suite, je me retrouve à Recouvrance, dans la boutique marine Col Bleu spécialisée dans la vente de vêtements et autres articles pour la Marine Nationale, la Marine Marchande, les Affaires Maritimes et les officiers du port ; je m'en souviens encore…

Le "métier" instrument de travail

Je le possède toujours car il me servait pour le travail à domicile. Anecdote, un officier syrien, de passage à Brest où son bateau était en escale ou en armement, m'avait même honoré d'une commande d'écusson pour sa casquette. J'ai toujours l'ancien, c'était un cadeau. Un tel travail demandait trois heures de temps environ…

J'ai travaillé également pour la Marine Marchande, les pompiers, les douaniers, la Ville de Brest et même pour le Service océanographique de la Marine, en l'occurrence le "Président Théodore Tissier". Et puis, pour clore, j'ai réalisé cette casquette à feuilles de chêne pour l'ingénieur général du Génie Maritime Morel.

Ainsi va la vie….

Eh oui ! Mais si le travail est très prenant, il est mal rémunéré. Heureusement que mes parents étaient là pour m'épauler financièrement. Voilà ! Je reste à votre disposition sinon pour le travail car ma vue a baissé, mais

Du fil d'or et quelques exemples de pièces brodées

du moins pour le souvenir de la minutie et de la patience obligées des ouvrières au fil d'or de ce qui fut une époque."

Aujourd'hui qu'en est-il ?

Comme il n'y a plus de Suzanne brodeuse sur Brest, la boutique Col Bleu doit s'approvisionner à l'étranger. Pour les pièces plus luxueuses, une brodeuse des Charentes est sollicitée.

Dans le Finistère sud, il y a encore de la broderie, dont Pascal Jaouen, brodeur et styliste constitue le référent. Mais c'est dans un autre domaine : la tradition bretonne.

François et Paul

Ce mois-ci...

MPT Saint-Pierre

• **ciné café dimanche** : le dimanche 12 avril ; projection du film " la fleur de l'âge" à partir de 14h30 salle l'Odyssée ; goûter servi par les bénévoles du réseau voisin'âge ; inscriptions au 02 98 4510 92

• **exposition** de Jean-Michel Wacheux jusqu'au 27 avril ; entrée libre pendant les horaires d'ouverture (lundi au vendredi 9h à 19h ; samedi 9h à 12h)

• **horaire de l'Accueil de Loisirs** pendant les **vacances** (du 13 au 24 avril) : **7h30 à 18h45 uniquement à l'école de Kerargaouyat**

• recherche magnéto K7, tourne-disques et haut-parleurs de toutes tailles en état de fonctionnement pour le **projet « écoute-voir »** des élèves de l'atelier d'arts plastiques ; dépôts à l'accueil de la MPT

• stage de **couture** du lundi 13 au jeudi 16 avril ; inscription/renseignements au 02 98 45 10 92

Médiathèque des Quatre-Moulins

• Petite Marée ; Loïg Pujol anime les « **Contes en sac** », le samedi 4 avril à 10h30 ; gratuit sur inscription au 02 98 33 58 60 ; enfants de 4 à 6 ans

• **Bidourig** : 28 avril à 10h ; enfants de 0 à 3 ans ; réservé aux assistantes maternelles

PLMCB

• **semaine "multi-sports" ; 7/9 ans** et **10/14 ans ;** du 20 au 24 avril **;** inscriptions au 02 98 45 86 43

Mairie de Saint-Pierre

• « **Couleurs croisées** » **exposition** des **peintres** de l'association Guip-Ouest ; du 1er au 30 avril

MPT Valy Hir

• fin des **Renc'arts** : le 4 avril parade hip hop et final à la Carène

• **exposition** : Graffiti de DOSHA du 24 avril au 12 mai

ASPTT

• **découverte des danses bretonnes** : le 23 avril de 20h à 21h30, pour les débutants ; stade Raymond Chapel, rue de Kerableis ; contact et renseignements : beatricetouarin@laposte.net

Les amis des baraques

• **exposition** sur la vie en baraques de 1945 à 1976 ; résidences Louise Leroux et Antoine Salaün, 20 rue de Maissin à Quéliverzan, du 16 avril au 3 mai ; gratuit et ouvert à tous ; contact : 02 98 45 00 54 ou oliv.disarb@free.fr

PLRecouvrance

• **soirée repas dansante** sur le thème 80's VS 90's ; le 25 avril à 19h dans la salle de tennis de table

Aménagement de l'axe Victor Eusen/Anatole France

Travaux ayant pour objectif la **sécurisation** de ces rues, la réfection des chaussées et la mise aux normes handicap de l'axe :

• mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des trottoirs avec réfection complète de la chaussée

• création de deux plateaux surélevés (au carrefour de la rue Tanguy Duchâtel et de la rue Victor Eusen) et devant l'école Paul Eluard

• aménagement du stationnement et de zone de croisement pour les bus

Des travaux sur les réseaux seront réalisés à cette occasion :

• renouvellement des conduites d'eau potable

• pose de fourreaux pour fibre optique

• renouvellement de câbles électriques Haute Tension

• renouvellement de branchements particuliers

• anticipation du réseau de chauffage urbain

Calendrier des travaux : environ 8 mois (de fin mars à fin de l'année 2015).

Pendant cette période, la circulation automobile sera interdite sur l'axe ; les bus seront déviés par la rue de la Résistance.

L'accès piétons aux commerces et habitations sera conservé. Les livraisons seront également maintenues.

Informations complémentaires : mairie de quartier de Saint-Pierre : 02 98 00 80 80

Responsable de rédaction : Daniel Vanhooland. Rédacteurs de ce numéro : Martine Gervais, François Kergonou, Christy Laronne, Paul Person

Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS.

Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.